



La collection
« *Le droit au-
jourd'hui* »
regroupe des
études juridiques
concernant
des problèmes
d'actualité nationale
et internationale,
dans divers
domaines (éthique,
politique, questions
de société...).

La jurisprudence est l'un des phénomènes juridiques les plus problématiques, notamment en raison de son caractère de source du droit réelle mais inofficielle. C'est pourquoi elle interpelle la doctrine, pourquoi elle suscite de nombreuses controverses, joutes et passes d'armes doctrinales. Cet ouvrage est consacré à l'histoire et à l'actualité de l'acceptation, de la définition et de la discussion de la jurisprudence par la doctrine.

La doctrine inspire la jurisprudence. Et la jurisprudence stimule la doctrine ; parfois même elle l'enflamme. Toutefois, le droit prétorien et les professeurs de droit ne se sont pas toujours rapprochés ; ils ont pu en venir à s'ignorer. Ainsi, au XIX^e s., la doctrine souhaitait avant tout s'ériger en interprète fidèle du Code. Seule la législation était alors digne d'intérêt à ses yeux. Aujourd'hui, la jurisprudence tend à s'affirmer en tant que nouvelle idole des juristes. Les chercheurs en droit se préoccupent de plus en plus de la part importante de normes générales et impersonnelles qui, dans un nombre croissant de branches du droit où la loi est absente ou obscure, sont forgées par les juges à mesure que des cas particuliers leur en donnent l'occasion.

La première partie de ce livre retrace le parcours de la jurisprudence dans l'histoire de la pensée juridique, laquelle a longtemps été dominée par le légicentrisme. La deuxième partie est relative à la difficile identification doctrinale des jugements, arrêts et décisions à portée jurisprudentielle, difficulté imputable en particulier au besoin de distinguer les véritables créations de normes nouvelles et les simples interprétations-applications de normes préexistantes. Quant à la troisième et dernière partie, elle s'attache à la jurisprudentialisation du droit, qui constitue l'une des données les plus remarquables du droit contemporain, ainsi qu'aux critiques que la doctrine adresse à un droit trop abandonné au « gouvernement des juges ».

Boris Barraud est docteur en droit. Enseignant-chercheur à l'Université d'Aix-Marseille, il est membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Droit des Médias et des Mutations Sociales (LID2MS).

ISBN : 978-2-343-11552-8

29 €



9 782343 115528



La jurisprudence et la doctrine

Boris Barraud



Le Droit
aujourd'hui

Boris Barraud

La jurisprudence et la doctrine

L'Harmattan